

exemple, des modifications et des améliorations aux édifices fédéraux et aux installations destinées au transport, des projets concernant l'aménagement des forêts et des parcs, l'agrandissement et la modernisation de diverses installations fédérales. En outre, je désire annoncer qu'un montant spécial de 10 millions sera consacré cette année à des prêts destinés à la construction de bâtiments d'exposition polyvalents. L'exécution de ce programme sera confiée à mon collègue le ministre de l'Agriculture (M. Olson).

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Il est un peu mieux, mais pas beaucoup plus.

Une voix: Nous sommes désespérés.

L'hon. M. Benson: Là encore, le critère que nous appliquerons à ces projets visera la création d'un nombre maximal d'emplois, une mise en œuvre rapide et la concentration dans les régions où le chômage sévit le plus gravement.

Enfin, mon collègue, le ministre responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, accélérera l'octroi de prêts de 113 millions pour financer la construction de logements subventionnés, de maisons familiales, de résidences d'étudiants, d'usines de traitement des eaux usées et des projets de remembrement parcellaires. Ces prêts seront consentis avant la fin de l'année plutôt qu'en 1972. Mes collègues chargés des différentes parties de ce programme d'ensemble communiqueront très bientôt d'autres détails à la Chambre.

Dans notre économie, c'est le secteur des sociétés qui est frappé le plus durement par les effets défavorables de la surtaxe américaine sur les importations et la menace d'autres mesures américaines, qui s'ajoutent à l'appréciation du dollar canadien. Si, dans notre économie, le secteur industriel devient faible et chancelant, il est alors impossible d'obtenir une progression soutenue du nombre des nouveaux emplois. Je propose donc une réduction importante de l'impôt sur les sociétés.

Des voix: Bravo!

Une voix: Nous avons préconisé cela il y a trois ans.

Une voix: Cela va aider les pauvres.

L'hon. M. Benson: La réduction a été conçue de façon à fournir aux entreprises canadiennes le maximum de jeu devant les difficultés spéciales qu'elles doivent affronter et leur permettre ainsi de tirer parti des occasions qui se présenteront à elles dans une économie en croissance.

Une voix: Quelle économie en croissance?

L'hon. M. Benson: Je propose qu'à compter du 1^{er} juillet 1971 et jusqu'à la fin de 1972, l'impôt fédéral sur les sociétés canadiennes soit réduit de 7 p. 100. Le coût total de cette réduction sera supporté par le gouvernement fédéral. Ce changement, en s'ajoutant à la suppression de la surtaxe de 3 p. 100, porte à 10 p. 100 la réduction réelle des impôts sur les sociétés depuis le 1^{er} juillet dernier.

• (8.20 p.m.)

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Benson: A mon avis, c'est l'aide apportée au secteur privé en vue de lui permettre de créer plus d'emplois qui constitue, dans les circonstances actuelles, la

[L'hon. M. Benson.]

façon la plus efficace de rendre service à tous les Canadiens. J'ai déclaré, monsieur l'Orateur, que le rythme des dépenses de consommation est favorable. Néanmoins, le gouvernement estime qu'il doit faire tout son possible pour ranimer l'économie et provoquer une demande accrue de biens et de services. Je rappelle à la Chambre que les dépenses des particuliers équivalent aux deux tiers du revenu national et sont par conséquent le fondement de toute notre économie. C'est pourquoi je propose que l'impôt fédéral payable par les particuliers soit réduit, avec effet au 1^{er} juillet 1971, de 3 p. 100 au cours de la période qui prend fin le 31 décembre 1972.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Benson: Cette proposition signifie qu'un bon nombre de contribuables bénéficieront de remboursements durant les mois d'hiver, que de nombreux contribuables paieront immédiatement moins d'impôt et que tous les contribuables paieront moins d'impôt en 1972. Je désire souligner que ce changement s'ajoute aux autres modifications importantes de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 1971 annoncées dans mon budget du 18 juin dernier. Depuis le 1^{er} juillet, la surtaxe de 3 p. 100 n'existe plus pour tous les Canadiens. En supprimant l'impôt payable sur un revenu imposable allant jusqu'à \$500, nous avons rayé 750,000 Canadiens des rôles d'impôt depuis le 1^{er} juillet. Et, depuis le 1^{er} janvier dernier, les paiements reçus au titre du supplément de revenu garanti sont exemptés. Et avec l'appui de la Chambre, les petits salariés jouiront d'un autre allègement, si nous réussissons à faire adopter le bill C-259.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, ni l'une ni l'autre des mesures fiscales que j'ai proposées ne réduiront les recettes des provinces provenant des impôts sur les sociétés ou sur le revenu des particuliers.

Les programmes de dépenses dont j'ai parlé sont conçus et seront exécutés de façon à produire des effets le plus tôt possible. On s'attend à ce que la réduction de l'impôt sur les sociétés diminue les recettes fédérales de 160 millions dans l'année financière 1971-1972 et de 175 millions dans l'année financière 1972-1973. La réduction de l'impôt sur les particuliers diminuera les revenus du gouvernement de 125 millions pour l'année financière 1971-1972 et de 225 millions pour l'année financière 1972-1973.

Ces modifications, qui s'ajoutent à celles qui se sont produites depuis mon budget de juin, laissent prévoir un déficit budgétaire d'un milliard de dollars dans l'année financière 1971-1972, découlant de recettes au montant de 13,580 millions comparativement à des dépenses de 14,580 millions. J'estime maintenant à \$1,600 millions les besoins non budgétaires. Les besoins de trésorerie pour l'année financière courante, sans parler des montants nécessaires au financement des transactions sur le change ni des montants qui en proviennent, formeront donc un total de 2,600 millions.

Avant de terminer, j'aimerais résumer l'ensemble du programme que j'ai proposé aujourd'hui. Le coût total des mesures touchant les dépenses et les réductions des impôts s'élèvera à 1,070 millions. L'effet sur le produit national brut du Canada sera sensible. Ce qui importe surtout, c'est que l'effet de multiplication de ces programmes provoquera la création d'un grand nombre de nouveaux emplois pour les Canadiens. L'économie est forte et elle progresse. Les mesures que j'ai proposées aujourd'hui sont destinées à la maintenir dans cette direction.